

LES ETAPES A SUIVRE POUR UNE DEMANDE DE PLACE EN MULTI-ACCUEIL

① Dossier de pré-inscription à retirer (à partir du 3^{ème} mois de grossesse)

- Au Pôle Enfance & Familles sur rdv - Communauté de communes Rives de l'Ain pays du Cerdon
- Sur le site internet de la C.C.R.A.P.C. (ain-cerdon.fr / petite enfance)

② Dossier de pré-inscription à compléter (avec justificatifs à joindre) et à remettre avant le 30 mars

- Au Pôle Enfance & Familles par :
- courrier : CCRAPC- Place de l'hotel de ville – 01640 JUJURIEUX)
 - mail : bjanaudy@ain-cerdon.fr
 - ou sur rdv : 06 49 82 28 72

③ Enregistrement de votre dossier :

Le Pôle Enfance & Famille vous envoie un récépissé de votre demande par mail

④ Passage en commission d'admission en avril :

Courrier d'acceptation envoyé par mail

Courrier de refus envoyé par mail

Renvoi du coupon

Au Pôle Enfance & Familles dans un délai de 15 jours maximum



Prise de contact avec la direction du multi-accueil dans les 15 jours

Constitution du dossier définitif et signature du contrat

Demande d'inscription sur la liste d'attente

Renvoi du coupon de mise en liste d'attente auprès du Pôle Enfance & Familles

Admission définitive

Période d'adaptation

L'enfant doit avoir atteint l'âge des 10 semaines révolues

Refaire une demande pour la prochaine commission

à envoyer avant le 30 mars en cochant bien la case 2^{ème} demande